

Les nouveaux RER B vont encore devoir attendre

Alstom a gagné son référé contre la RATP dans le cadre de l'appel d'offres pour les MI20. Résultat : les commandes devront être repoussées à 2021.



Le RER B connaît régulièrement des perturbations, en raison, entre autres, de la saturation de la ligne et des nombreux travaux de régénération. [LP/Delphine Goldsztejn](#)

Par **Jila Varoquier**

Le 17 décembre 2020 à 20h25, modifié le 18 décembre 2020 à 11h11

Ne les appelez pas MI20, mais MI21. C'est désormais certain, [les futurs trains du RER B devront attendre 2021 pour être commandés](#). Le tribunal de grande instance de Paris a rendu, ce jeudi après-midi, sa décision dans le dossier qui oppose Alstom à la RATP/SNCF Voyageurs. Et a donné gain de cause au constructeur français.

Début décembre, ce dernier a saisi le TGI car il contestait la procédure d'appel d'offres pour le contrat de création de 146 nouveaux RER B.

LA RATP a fait une modification «prohibée» dans la procédure

Selon ce qu'on peut lire dans la décision du TGI, alors que la procédure n'était pas terminée, la RATP a, fin novembre, fait quelques modifications au marché. Toujours selon le tribunal, l'opérateur a demandé en raison des « incertitudes liées à la crise sanitaire », « de prévoir des

souples dans l'achat des trains en termes de planning et de stockage des trains, afin d'être en mesure de synchroniser toutes ces opérations ». Une modification que le TGI qualifie de « prohibée ».

Pour cette raison, il demande à la RATP de permettre aux candidats de modifier leur offre sur ce seul point litigieux. Ils ont 15 jours pour le faire. Une fois ce délai passé, la procédure d'attribution pourra reprendre. La RATP devra par ailleurs, verser 7000 euros à Alstom.

Ce vendredi matin, la RATP a annoncé qu'elle allait se pourvoir en cassation, se disant «étonnée qu'un recours intervienne avant même que la décision de l'attributaire ait été prise ». Elle ajoute que «ce délai ne sera pas sans impact sur la livraison du matériel ». La procédure n'est pas suspensive et l'appel d'offres va se poursuivre.

Mais la commande des RER B, elle, va prendre du retard. Prévues pour être signées courant janvier, elles ne le seront que dans deux mois, au mieux. Soit plus d'un an de retard par rapport au calendrier initial.

146 nouveaux trains, initialement prévus pour 2025

Organisé par la RATP, l'appel d'offres a été lancé en 2018. Deux prétendants ont postulé. Alstom, d'un côté et le groupement franco espagnol, Bombardier/Caf, de l'autre. La RATP devait désigner l'industriel titulaire du marché début 2020, afin de passer la commande avant la fin de cette année et espérer de premières livraisons en 2025.

La pandémie mondiale a déjà décalé le planning. Les nombreux travaux préalables à l'arrivée de ces nouveaux RER, telle que l'adaptation des sites de maintenance de Mitry et Massy ont pris du retard et contraint l'opérateur à repousser la procédure à cette fin d'année.

Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée